

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX-

- Samedi 9 mai 2015 : Départ 3h - Délais Maximum 27 h -
- Brevet 400km organisé par l'AC Clapiers - code ACP : 34 - G 0 0 2 -
- Le Brevet est validé par l'Audax-Club-Parisien - N° d'homologation : 2015 LR 03

Accueil 2h30 : Brasserie l'Inattendue 92 Grand Rue Assas 34820 (Face à la Mairie) Tel : 09 84 06 15 37

Hébergement de proximité : Assas Gîtes "Logivert" 04 99 62 22 00 www.assas.fr ; Hôtel 8 km www.heliotel.fr ;

Club organisateur : Association Cycliste de Clapiers : www.acclapiers.com

Responsable : Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas : gerald.razier@orange.fr

-REGLEMENT-

Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.

Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.

Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.

Chaque participant est tenu d'être **couvert par une assurance responsabilité civile**.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.

Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accomplie en autonomie.

Il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.

Les cartes de route, mentionnant votre nom et les lieux de contrôles, seront remises sur place au départ, après l'encaissement de votre inscription.

Le participant devra **obligatoirement faire pointer sa carte de route**, sur le lieu des contrôles (Commerces).

A votre retour à la Brasserie l'Inattendue, vous déposerez les cartes de routes, une boisson vous sera offerte.

A défaut, les cartes de route seront à déposer dans la Boite-Lettre situé sur la terrasse du Bar.

Départ 3h : Pour démarrer le brevet, il est conseillé d'être accompagné par un membre du club organisateur.

SECURITE : Éclairage, baudrier et casque, **sont obligatoires**. Le prolongateur de cintre est interdit.

B-R-M organisé sous le règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M

- INSCRIPTIONS-

Possibilité de télécharger un bulletin sur le site du club organisateur www.acclapiers.com .

- Inscriptions par Email, **dernier délais le vendredi 8 Mai 2015 à 18h**, paiement au retrait des cartes de route.

- Inscriptions par courrier avec le bulletin ci-joint, **dernier délais le Vendredi matin 8 Mai 2015**

- **S'il vous plaît, évitez les appels téléphoniques**. Renseignements par Email : gerald.razier@orange.fr

- Inscription par courrier B-R-M 400 km-

Bulletin à remplir précisément et à envoyer au responsable, avec le chèque de paiement, dernier délais le 08/05/2015.

FÉDÉRATION :

F.F.C.T O U.F.O.L.E.P O N° de licence..... NOM (sans abréviation) :

F.S.GT O F.F.C O N° A.C.P du club.....

Autres O..... N° de département : N° Affiliation Club.....

CLUB :

PARTICIPANT

NOM (en majuscules) :Prénom :N° Licence.....

Né(e) le/...../19..... Adresse :

Code Postal :Commune :N°Dpt.....Pays :

Catégories	Inscriptions Courrier ou Email	Inscriptions sur place
Licencié	5,00 €	7,00 €
Non-Licencié	6,00 €	8,00 €

Chèque à l'ordre de l'AC Clapiers

Pour le retrait des cartes de route, la licence ou un certificat médical, seront demandées

Signature

- BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX -

- Organisé par l'AC Clapiers - Code ACP : 34 - G 0 0 2 -

Samedi 9 Mai 2015 : Accueil 2h30 - Brasserie l'Inattendue 92 Grand Rue Assas 34820 Tel : 09 84 06 15 37

- Le Brevet est validé par l'Audax-Club-Parisien - N° d'homologation :

- Descriptif parcours brevet : 400km - Départ 3h - Délais Maximum 27h -

Localités	Horaire Contrôle	N° route	KM partiel	KM Total	Localités	Horaire Contrôle	N° Route	KM partiel	KM Total
Assas Départ	3h	D109	0	0	la Jourdanie		D200		
St Croix-de-Quintillargues					direct Broquies		D25		
Fontanes					St Izaire (Contrôle)	11h58		16	269
Vacquières					Bousquet	20h56			
Corconne		D45			le Cambon				
Quissac		D999	27	27	Vabres-l'Abbaye		D999		
Florian		D35			St Afrique			20	289
Logrian		D24			Lapeyre		D7		
Canaules					Versols				
Lézan					St Félix de Sorgues				
St Christol-les-Ales		D6110			Latour				
Ales			28	55	St Maurice de Sorgues				
Rochebelle		D160			direct. Fondamente			26	315
Cendras					Gare de Fondamente		D93		
direct. la Grand-Combe		N106			Montpaon				
les Salles du Gardon(Contrôle)	5h18		14	69	Tournadous				
Les Taillades	7h36				le Clapier				
St Cécile d'Andorge		D276	10	79	Roqueredonde		D142E3		
col de la Croix de Berthel		D52			col du Perthus		D902	17	332
Pont-de-Montvert (Contrôle)	6h50	D35	25	104	Lodève (Contrôle)	14h36			
le Viala	10h40	D998	11	115	Cartel	le 10/05	D619	16	348
la Vernède					Rabieux	02h12			
Cocures					St Felix de Lodez				
Ispagnac		N106			St André de Sangonis				
Molines		D31	24	139	Gignac			24	372
Prades		D907E			Mas la Ratte				
St Eminie					la Taillade				
la Malène					St Paul et Valmalle				
les Vignes					Bel-Air		D102	18	391
direct. le Rosier			52	191	Grabels				
Mostuéjols					St Gély du Fesc		D145		
Rivière/Tarn					Pardes le Lez		D17		
Aguessac					St Vincent de Barbeyrargues		D109E2		
Millau (Contrôle)	10h06	D809			Assas Arrivée	16h38		18	409
Peyre	17h12	D41	22	213		le 10/05			
Compregnac						6h00			
Candas									
direct. St Rome du Tarn		D96							
Pinet		D73							
barrage de Pinet									
le Truel		D200	40	253					